



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

8 mars 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.197

OBJET : FUTURE STATION D'EPURATION OUEST-DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL

Le 08/03/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 02/03/2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Jean-Christophe GROSSI, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Jean CHORRO à M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Yannick DECARA à M. Victor TONIN, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Reine MERGER, M. Robert FOUQUET à M. Stéphane PAOLI, M. Gérard GERACI à Mme Sylvaine DI CARO, M. Hervé GUERRERA à Mme Marie José VALETA, M. Jean-Marc PERRIN à Mme Danièle BRUNET, Mme Liliane PIERRON à M. Helliot BRAMI, Mme Françoise TERME à M. Christian PEREZ

Excusés sans pouvoir :

M. Henri MATAS

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Helliot BRAMI donne lecture du rapport ci-joint.



03.02

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services Techniques
Direction des Projets
Hydrauliques et du Pluvial

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 08/03/10

RAPPORTEUR : M. Helliott BRAMI

Politique Publique : Protection de l'Environnement et Développement Durable

OBJET : FUTURE STATION D'EPURATION OUEST-DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Par arrêté préfectoral n°50-02004-EA du 2 mai 2006, la Ville a reçu l'autorisation, au titre du code de l'environnement, de réaliser le système global d'assainissement et la construction des ouvrages de traitement de l'ouest d'Aix en Provence sur le site du Centre équestre.

Ce projet, d'un montant estimé à 12 000 000€ H.T soit 14 352 000€ T.T.C pour les ouvrages d'épuration et la zone de diffusion du rejet et à 8 000 000€ H.T soit 9 568 000 € TTC pour le collecteur de transfert, permettra d'abandonner les stations de traitement des Milles village et du Pôle d'activités, de récupérer les eaux usées générées par l'actuelle base aérienne et de traiter l'ensemble de ces effluents sur une seule station d'épuration.

En rappel, la capacité nominale de cet équipement a été estimée, en une première tranche de 30.000 équivalent-habitants avec possibilité d'extension, en deuxième tranche et en fonction du développement du secteur, de 15.000 équivalent-habitants, soit une capacité totale à terme de 45.000 équivalent-habitants.

Le Conseil Régional peut nous apporter une aide financière pour la réalisation de ce projet.

Je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **AUTORISER** cette demande de subvention au Conseil Régional pour la réalisation de la future station d'épuration ouest d'Aix en Provence.

2010.197 - FUTURE STATION D'EPURATION OUEST-DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL

Présents et représentés	: 54
Présents	: 45
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 12/03/2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**